



Adhérentes, Adhérents, Collaboratrices, Collaborateurs,

Partenaires,

Depuis avril, j'ai succédé à Philippe Jean, que je tiens à remercier chaleureusement, tout comme mes prédécesseurs. C'est une responsabilité que je prends avec sérieux, mais surtout avec envie. L'envie de faire avancer le GPLM avec vous, dans un esprit simple, clair et collectif.

Notre groupement doit nous permettre de nous fédérer encore davantage pour anticiper et répondre aux besoins de nos filiales et de nos expéditeurs.

Notre force, c'est d'avoir une organisation solide, des producteurs investis, et des outils de vente performants. Ensemble, nous faisons avancer le GPLM à travers notre commerce et celui de nos expéditeurs privés. C'est bien cela qui fait vivre nos exploitations.

Je crois profondément que la transparence est essentielle. Elle doit guider notre travail au quotidien, dans nos échanges, dans nos décisions, et dans nos relations avec nos clients. C'est cette confiance mutuelle qui nous permet d'avancer.

Une bonne relation avec le commerce est primordiale pour maintenir notre compétitivité. Nous avons trois bassins complémentaires (Val de Saire, Pays de Créances, Mont-Saint-Michel), et cette diversité est une vraie chance. Elle nous permet de proposer des légumes sur une longue période, malgré les aléas de la météo ou des marchés.

En parallèle, un renforcement du partenariat avec notre filiale SERVILÉGUME nous apportera une force supplémentaire et complémentaire sur nos gammes de produits.

Nous allons continuer à travailler ensemble sur des sujets importants comme :

- *l'ordonnancement des productions,*
- *la gestion des emblavements,*
- *l'adaptation de nos productions à la demande.*

Ce sont des sujets concrets, qui demandent du bon sens et des échanges francs entre nous. Je crois à la discussion directe et à l'envie de progresser ensemble.

Je sais que la période n'est pas simple, mais je suis confiant. Parce que je vois chaque jour des producteurs impliqués, des équipes mobilisées, et une coopérative qui a envie d'aller de l'avant.

À bientôt,

Thomas ONFROY
Président du GPLM

Page 1 : Au Cœur de nos bassins

Page 3 : JARDINS DE CREANCES

Page 4 : SERVILEGUME

Page 5 : L'écho de la Qualité

Page 6 : L'écho de la Technique

Page 11 : L'Actu en Bref !

Page 13 : Chiffres clés 2024

Page 14 : Le GPLM a du Cœur

Page 15 : Juste pour rire

Page 16 : Carnet de route...

Page 20 : Notre nouveau CA GPLM

Rédaction

Directeur de la publication et de la rédaction :
Cédric GALLOT

Périodicité : 2 numéros par an

« GPLM Infos » décline toute responsabilité pour les documents qui lui sont envoyés ; les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.

Infographies : tous droits réservés

Copyright : « GPLM Infos »

Au Cœur de nos Bassins



**Assemblée de section
Val de Saire, vendredi 28
février 2025**



**Chantier de plantation
de pommes de terre
dans des conditions
idéales (20/03/2025)**

**Le printemps a marqué le début
des premiers semis de carottes**



Le printemps s'éveille, portant dans son sillage soleil et douceur... Il est temps de donner vie à nos premières pommes de terre, à nos premières carottes qui prendront racine dans le bassin du Val de Saire.



Réunion « Plan de lutte », 04 février 2025



Assemblée de section Côte Ouest, vendredi 7 mars 2025



Assemblée de section MSM, jeudi 13 mars 2025



En partenariat avec le Manoir des Abeilles de Pontorson, les ruches sont revenues au GPLM de Roz sur Couesnon avec leurs butineuses, et pour la troisième année consécutive





COPRIMANCHE renouvelle avec succès sa certification



Les **14 et 15 janvier 2025**, l'entreprise **COPRIMANCHE** a été audité selon le référentiel **IFS Food**, et a obtenu un **taux de conformité de 97 %**, confirmant ainsi le **renouvellement de sa certification**.

Ce résultat est d'autant plus significatif qu'il s'inscrit dans le cadre d'un **audit inopiné**, une première pour l'entreprise, soulignant que notre **niveau d'exigence est maintenu en continu**, et pas uniquement en période d'évaluation.

Cette démarche rigoureuse illustre la **transparence**, la **robustesse** et la **maturité de notre système qualité**.

L'**IFS Food** est une **norme internationale reconnue**, qui atteste de la **capacité d'une entreprise à produire des aliments sûrs**, conformes aux **exigences réglementaires**, aux **standards du marché** et aux **attentes croissantes de nos clients**.

Ce renouvellement valide également la **pertinence de nos procédures internes**, notre capacité d'**amélioration continue**, et notre **engagement collectif** au service de la qualité.

C'est une **belle reconnaissance du travail accompli par l'ensemble de nos équipes**, qui s'investissent chaque jour avec rigueur et conviction pour garantir des **produits sains, sûrs et de qualité**.

Valentine RENARD
Responsable QHSE

Ce renouvellement IFS illustre la rigueur et le professionnalisme des trois entités du Groupe, qui placent la qualité au cœur de leur management au service de nos producteurs, de nos clients et des consommateurs.

Je tiens à saluer l'engagement des équipes des trois structures du Groupe, dont le travail exigeant et cohérent en matière de qualité témoigne de notre volonté collective de répondre aux attentes croissantes de nos partenaires et des marchés.

Cédric GALLOT
Directeur Général Groupe



Un nouveau look pour notre camion : notre logo prend la route... et peut-être vous aussi !

Vous l'avez peut-être déjà aperçu sur la route : notre camion affiche



Mais ce n'est pas qu'une question d'esthétique :

👉 C'est une manière de dire qui nous sommes, ce que nous faisons, et surtout... que nous avançons, ensemble, avec fierté.

Ce nouveau design incarne notre identité, notre engagement sur le terrain, et notre volonté de faire rayonner notre savoir-faire agricole.

Chaque déplacement devient une occasion de partage et de valorisation, voire de susciter des vocations.

🚚 On recrute !

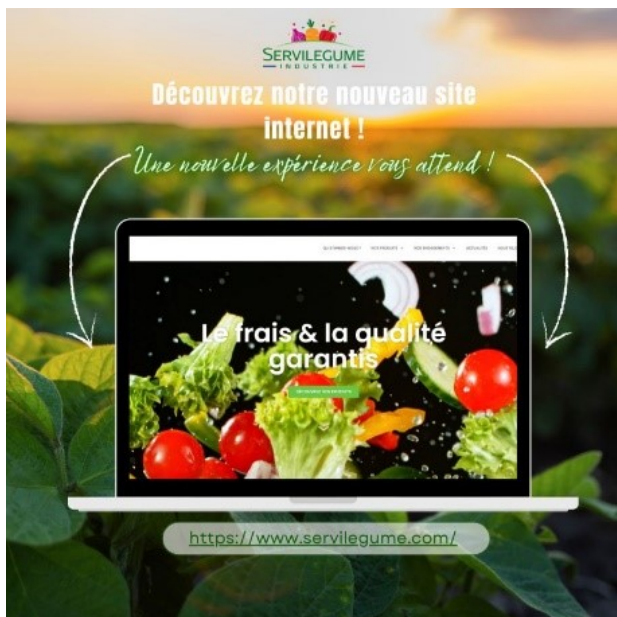
Si quelqu'un dans votre entourage cherche à s'engager dans une entreprise dynamique et de terrain, pensez à nous !

Un petit coup d'œil à notre site ou un message suffit :

✉ rh@jdcnormandie.fr

☎ 02 33 76 75 00

🌐 www.jardins-de-creances.fr



Janvier

L'année a commencé en beauté pour SERVILEGUME, grâce au lancement de son nouveau site internet !

Le site a été pensé pour accompagner au mieux ses clients. Notre engagement et notre expertise se reflètent à travers ce site internet

Février

Durant le mois de Février, SERVILEGUME a participé, en tant que visiteur, au salon du SIRHA à Lyon. Un salon incontournable !

Cette opportunité a permis de découvrir de nombreux acteurs du secteur de l'agroalimentaire et de rencontrer différents partenaires de la société.



Mars

Afin de combattre la fraîcheur des ateliers, le CSE de SERVILEGUME a offert, à l'ensemble de nos équipes, de superbes polaires brodées aux couleurs de la société !

Cette belle attention va accompagner nos équipes au quotidien. Elle vise à renforcer le confort et le bien-être, mais aussi l'esprit d'équipe.

Mai

SERVILEGUME a profité de l'arrivée des jours ensoleillés avec un moment de partage ! Le vendredi 2 mai, l'entreprise a réuni l'ensemble des salariés autour d'un barbecue afin de profiter d'un moment de partage.

Ce bel instant a contribué à renforcer l'esprit d'équipe et la convivialité dans l'entreprise.



L'écho de la Qualité

A Nantes, Une journée d'échanges techniques GLOBAL GAP (Alexandrie LANGEVIN, assistante qualité GPLM)

C'est au cœur du bassin maraîcher nantais qu'a eu lieu, le 22 mai dernier, une journée de rencontres et de dialogue entre les représentants de la filière fruits et légumes française et les responsables de l'organisme de certification **GlobalG.A.P.** Organisé par la Fédération des Maraîchers Nantais, cet événement a rassemblé producteurs, experts qualité et membres de FoodPlus. Parmi les participants : **Emeline Feuillâtre** et **Alexandrie Langevin**, représentant le **GPLM**.

Une immersion terrain

La matinée a débuté à la **SCEA Renaudineau** à Machecoul par une visite des installations de production, de lavage et de conditionnement. Une occasion précieuse pour montrer à nos interlocuteurs de GlobalG.A.P. la réalité des pratiques agricoles locales et la rigueur des exploitations engagées dans les démarches de certification.

L'après-midi d'échanges techniques

L'après-midi s'est tenu à la Fédération des Maraîchers Nantais, où les échanges techniques ont réuni de nombreux représentants de la filière, dont l'ANPP, le CNIPT, le CTIFL, Saveol, Prince de Bretagne, Océane, ainsi que plusieurs organisations de producteurs, dont la nôtre.

Des sujets concrets et parfois sensibles

Parmi les nombreuses thématiques abordées, certaines préoccupations récurrentes ont été mises en lumière :

- **L'eau**, au cœur des débats : les exigences sur l'analyse de l'eau et les déclarations de forages sont jugées trop rigides. La filière appelle à une approche basée sur le risque. Ces analyses ont été demandées en premier lieu pour s'assurer que l'eau est utilisée légalement.
- **Les délais de re-certification**, parfois trop longs entre la soumission du plan d'action correctif et la délivrance du certificat.
- **La durée de validité des certificats**, problématique pour les produits stockés longtemps après leur récolte comme les pommes de terre.
- **GRASP**, dont les exigences sociales restent parfois floues, notamment vis-à-vis des sous-traitants comme les CUMA ou les ETA, ou sur la reconnaissance des exploitations familiales.
- **La gouvernance de GlobalG.A.P.**, avec l'annonce d'une nouvelle instance technique (le TAC), visant à mieux représenter les producteurs dans les décisions normatives.

Une écoute attentive, mais des attentes fortes

Les échanges, bien que parfois limités par le temps, ont permis de faire remonter de nombreuses situations de terrain. L'équipe de FoodPlus s'est montrée à l'écoute et ouverte à des ajustements, notamment via des clarifications dans les guides techniques ou des échanges à poursuivre en visioconférence.

Cette journée fut un temps fort pour réaffirmer la nécessité d'un équilibre entre les exigences de certification et les réalités opérationnelles de nos fermes. À travers ce dialogue, nous avons rappelé que la certification ne peut rester pertinente que si elle reste connectée au terrain.

Et ensuite ?

Des échanges complémentaires sont prévus, notamment sur GRASP, avant la fin de l'été. Il appartient à chaque filière de poursuivre le travail collectif pour faire entendre sa voix et coconstruire des règles justes, applicables, et réellement porteuses de valeur.



Analyses de résidus

(Jessica JEANNE, conseillère culture GPLM)



Comme chaque année, le **GPLM veille attentivement au suivi de la qualité des produits** issus de la coopérative. Dans le cadre du suivi des résidus de pesticides, une évolution est intervenue en janvier 2025 : le GPLM collabore désormais avec un nouveau laboratoire partenaire, le cabinet CAPINOV. À ce jour, deux laboratoires sont partenaires du GPLM pour la réalisation des analyses :



Environ 200 échantillons sont analysés chaque année dans le cadre du plan de surveillance qualité. Les analyses réalisées se répartissent en deux grandes catégories :

- Des analyses de routine, comprenant la recherche de plus de 600 matières actives ainsi que la teneur en nitrates.
- Des analyses ciblées, répondant à des exigences spécifiques de certains cahiers des charges, portant notamment sur :
 - les chlorates/perchlorates,
 - les métaux lourds,
 - les dithiocarbamates,
 - et autres substances particulières selon les filières ou débouchés.
- Pour l'année 2024 le bilan est le suivant :

Nombre d'échantillons analysés :	207
Nombre de recherches métaux lourds :	49
Nombre de rapports non-conformes :	0
Nombre de matières actives recherchées :	155664
Nombre de matières actives détectées :	237

RAPPEL

Comme chaque année depuis trois ans, les analyses concernant le céleri branche et le persil sont indispensables pour libérer chaque parcelle avant récolte.

Afin d'éviter tout retard, merci de bien vouloir nous contacter environ deux semaines avant la date prévue de récolte, afin que les prélèvements puissent être organisés dans les délais.

Désherbage électrique : des essais prometteurs...

(Dominique DIAZ, conseillère culture Côte Ouest GPLM)

Dans le cadre des essais du désherbeur électrique CropZone, plusieurs producteurs ont partagé leur ressenti sur son utilisation sur le terrain.

Témoignage de Jérôme, EARL du Boullier, après 2 années d'essais

Retour d'expérience sur l'utilisation du désherbeur électrique en 2023 et 2024 : « En 2023, le désherbeur électrique a été utilisé sur une parcelle fortement infestée de souchet, coupée en deux pour l'essai. En 2022, la partie droite avait été semée en carotte : l'infestation était telle que la récolte a été quasiment nulle. En 2023, la partie gauche a été traitée avec le désherbeur électrique, puis semée en carotte... et cette fois, il y a eu de la carotte. Le souchet est ressorti en petites taches, qui ont pu être contenues facilement au binage et au sarclage. Deux passages de désherbeur ont été réalisés en avril, chacun précédé d'un passage de vibro pour faire remonter la fraîcheur, sur fond de printemps très sec. Un labour puis une préparation du sol ont ensuite permis le semis début mai. Résultat : une belle parcelle de carottes.

En 2024, l'outil a été utilisé à plus grande échelle : environ 16 hectares de sable ont été dés herbés électriquement. Contrairement à 2023, les conditions étaient très humides, avec certaines zones saturées d'eau. Cinq passages ont été réalisés entre avril et mi-mai, toujours précédés d'un vibro. Puis sont venus le labour, le travail du sol, et enfin le semis.

Le bilan est très positif : Le souchet a été largement contrôlé, sauf dans une bande témoin non électrisée (le long du talus), dans les fourrières (zones non actives pour la machine), et dans les zones trop humides, où l'électrisation a mal fonctionné. Des effets ont été constatés sur les morelles, mais pas sur la matricaire. Les zones témoins ont dû être détruites, le souchet ayant étouffé les carottes et risquant de contaminer le reste de la parcelle. Le sarclage a été rapide, et dans certains cas, inutile deux parcelles n'ont même pas eu besoin d'être sarclées. Cela tient à une conduite allégée, avec une séquence technique bien précise : vibro – désherbeur – vibro – désherbeur – vibro – désherbeur – labour – vibro – désherbeur – vibro – désherbeur – labour – préparation – semis.

Conclusion : que des effets bénéfiques. Si l'outil est à nouveau disponible, on repart sans hésitation. Le seul regret : qu'il n'y ait pas de suite... »



Témoignage de Romain, SCEA Douceur des mielles :

« Le premier passage a eu lieu début avril, après un passage de déchaumeur. C'était sur un précédent poireau.

Au moment du premier passage, le sable était par endroits saturé en eau. On a eu la machine trois semaines trop tard par rapport au stade du souchet : il était déjà en train d'émerger. Les passages répétés de la machine ont quand même réussi à calmer le souchet : il y avait de la carotte. »

Parmi les effets positifs, Romain souligne que le temps de sarclage a été bien moins important sur les parcelles traitées :

« L'équipe est passée plus rapidement, la parcelle a resali moins vite en septembre, les passages de roues sont restés plus propres, et surtout, le paillage est resté propre. »

Romain croit davantage en cet outil qu'en les robots bineurs.

Il insiste sur le besoin de le calibrer à la taille des parcelles et à la puissance des tracteurs disponibles sur le bassin.

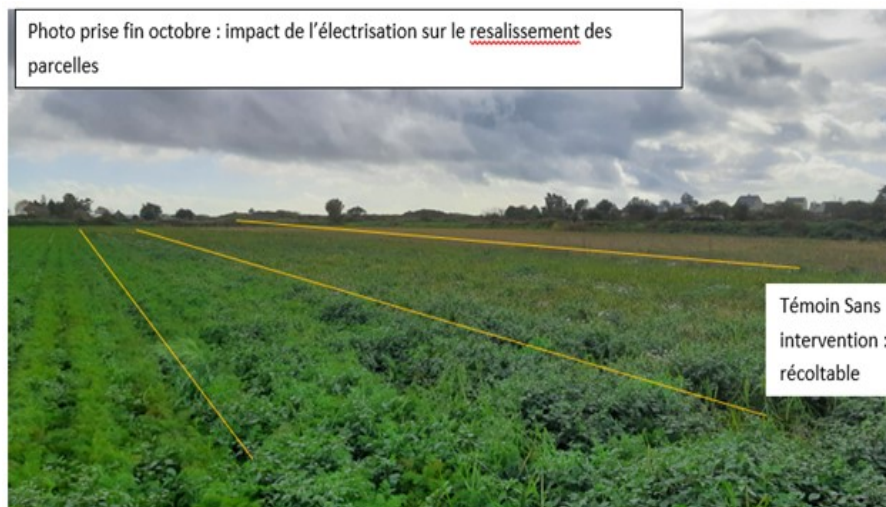
En 2023 et 2024, nous avons mené des essais de désherbage électrique sur des parcelles fortement infestées par le souchet.

Dans les zones traitées, nous avons constaté **plusieurs effets positifs sur le souchet**, mais **pas uniquement** : ce mode de désherbage a également eu **des impacts intéressants sur l'ensemble de la flore présente**, avec une réduction notable de certaines adventices.

Sur **deux campagnes consécutives**, les résultats montrent que le **désherbage électrique est capable de retarder suffisamment l'émergence du souchet** pour **permettre l'implantation et le développement d'une culture de carotte**, dans des conditions jusque-là très défavorables.

On ne détruit pas le souchet, mais on le bloque suffisamment pour laisser la carotte se développer. Le désherbeur électrique nous a permis d'apprendre à vivre avec le souchet.

Photo prise fin octobre : impact de l'électrification sur le resalissement des parcelles



Le désherbage électrique a également un impact sur le taux de resalissement des parcelles. L'électrification retarde l'émergence du souchet ainsi que celle des autres adventices, telles que les morelles, chénopodes, mercuriale, séneçon, etc., de facilement deux mois.

(Vibro + électrification) 5 passages

Témoin : vibro seul 5 passages

Les adventices touchées sont bloquées dans leur développement et restent de petite taille. La carotte peut ainsi facilement prendre le dessus. Les deux années d'essai nous ont appris que, pour bloquer le souchet suffisamment longtemps et permettre à la carotte de se développer, il faut respecter certaines conditions :

1. Le souchet doit être au stade début de germination. Le premier passage doit donc avoir lieu avant son émergence.
2. Au minimum trois passages espacés de 5 à 8 jours sont nécessaires, idéalement cinq passages, avec un labour effectué à mi-parcours des électrifications. Avant chaque passage du désherbeur électrique, un passage de vibro a été réalisé. Ces passages de vibro sont-ils nécessaires pour garantir l'efficacité ? Nous n'en savons rien, car nous en étions encore au début de la découverte du potentiel de cet outil. Sur les bandes témoins, les passages de vibro ont également été effectués, ce qui nous a permis de confirmer l'effet de l'électrification sur le souchet et les autres adventices. Les passages de vibro seuls ne sont toutefois pas suffisants.
3. Les sols doivent être normalement humides et bien ressuyés : s'ils sont trop secs ou trop humides, l'électrification est inefficace.

Début juillet

Témoin : uniquement 5 passages de vibro avant labour



Début juillet

Vibro et désherbage électrique 5 passages avant labour



Dans tous les cas, et contre toute attente, l'effet du désherbage par électrification perdure même après un labour.

L'outil a été initialement conçu pour le défanage de la pomme de terre. La firme ne semble toutefois pas manifester une réelle volonté de développer son usage en désherbage, ce qui est dommage. Cet outil présente pourtant un véritable potentiel pour la gestion des adventices.

L'utilisation du désherbeur électrique dans le cadre du travail de faux-semis est simple à mettre en œuvre et rapide. Elle permet d'en améliorer l'efficacité, en augmentant à la fois son efficacité immédiate et la durée de son effet.

« Une expérience largement positive, il y avait de la carotte » selon Jérôme et Romain.

Un nouvel outil de désherbage électrique est désormais proposé par la société Garford. Contrairement à l'outil Cropzone que nous avons testé, qui fonctionne en courant continu, celui de Garford utilise un courant alternatif.

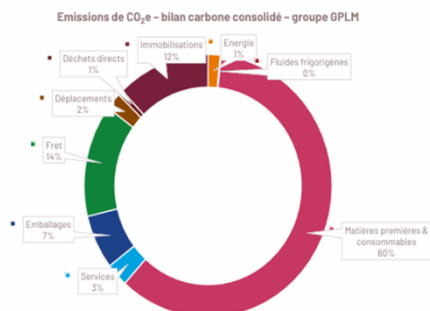
Il reste à voir si les observations que nous avons faites restent valables avec ce changement de technologie. Des tests complémentaires seront donc nécessaires.





(Delphine LELANDAIS, responsable RSE GPLM)

RESULTATS CONSOLIDES ≈ 18 000 t CO₂e sur l'année fiscale 2023-2024 (incertitude : 13%)



Une dynamique déjà active dans les filiales

- Chaque filiale est déjà engagée dans sa propre démarche RSE, avec des actions concrètes sur le terrain : éclairage LED, certifications Global Gap, etc.
- À ce jour, **97 exploitations** sont engagées dans des démarches certifiées (HVE, Global Gap...).

Vers une stratégie RSE Groupe

- Une stratégie commune est en cours de structuration, avec l'organisation de **réunions mensuelles à thèmes** (climat, santé-sécurité au travail, gouvernance...).
- Des **indicateurs partagés** ont été consolidés pour permettre un suivi collectif et harmonisé.

Et la suite ?

Notre feuille de route s'articule autour de plusieurs axes prioritaires :

- Identifier les leviers les plus efficaces pour réduire nos émissions,
- Renforcer la valorisation de nos actions RSE auprès de nos partenaires,
- Développer les compétences internes pour structurer notre démarche avec efficacité et méthode,
- Poursuivre les actions déjà engagées,
- Partager et diffuser la **charte RSE Groupe**.

Cette démarche repose sur l'implication des équipes de chaque filiale, mais également sur **l'engagement des producteurs adhérents**, moteurs du changement sur le terrain.



Une démarche RSE structurée à l'échelle des 3 sociétés du Groupe

Depuis septembre 2024, la Coopérative a engagé une démarche RSE structurée, déployée à l'échelle de ses trois entités, GPLM, JARDINS DE CREANCES, et SERVILEGUME. Cette dynamique vise à agir concrètement sur les enjeux environnementaux, sociaux et économiques à travers l'ensemble de nos activités.

Pourquoi une démarche RSE ?

Au-delà des obligations réglementaires, la Coopérative souhaite structurer ses actions pour répondre aux attentes croissantes de ses parties prenantes : partenaires, établissements bancaires, fournisseurs, etc.

Des travaux déjà engagés

Plusieurs étapes ont été franchies pour poser des bases solides :

- Un **diagnostic de maturité RSE** a été réalisé avec l'appui du cabinet O2M, permettant de situer le niveau d'avancement du groupe en matière de RSE.
- Un **bilan carbone** a été établi pour chacune des filiales, puis consolidé à l'échelle du groupe. L'objectif est ambitieux : réduire de 81 % nos émissions d'ici 2050, en cohérence avec la trajectoire européenne vers la neutralité carbone.
- Une **formation spécialisée** a été suivie pour mieux comprendre les enjeux réglementaires et identifier les leviers d'action disponibles



La RSE représente une véritable valeur ajoutée « Business »

- Elle répond aux attentes de nos clients et partenaires,
- Elle renforce notre avantage concurrentiel,
- Elle facilite l'accès au financement et inspire confiance.

Téléthon

*La Presse de la Manche,
09 janvier 2025*

*Ouest France,
09 janvier 2025*



Jeudi 09 janvier 2025 05:03

**Anneville-en-Saire. Depuis
35 ans, les maraîchers aident
le Téléthon**



Les maraîchers ont offert 1 000 € pour la lutte contre les maladies génétiques. © Ouest-France

Solidarités

Pour l'association Val-de-Saire myopathie, le soutien des maraîchers du Val-de-Saire est une priorité annuelle.

À la tête des maraîchers qui livrent au groupement des producteurs de légumes de la Manche (GPLM), Le jeune maraîcher Thomas Onfroy, déclare que nous sommes à 100 % solidaires du Téléthon. Lutter contre les maladies génétiques est une cause qui nous tient à cœur ». Des maraîchers et un GPLM qui soutiennent le Téléthon depuis 35 ans. Notre souhait est de poursuivre nos actions de nombreuses années.

Les maraîchers, en partenariat avec le GPLM, ont remis 1 000 € à l'association saint-pierraise qui organise les défis du Téléthon. L'association est composée de seulement trois couples : Muriel et Christian Laisné, Christine et Christian Lelièvre et Josiane et Bernard Lair. Nous avons organisé plus de 30 actions au cours de l'année 2024 pour récupérer des fonds pour le Téléthon. Un investissement de temps qui débouche sur une somme plus positive pour l'AFM de la Manche. Nous finalisons le décompte des fonds récupérés. Nous devrions faire un chèque d'environ 24 000 € à l'AFM, ce qui égaliserait le record de dons de 2023, concluent Muriel et Christian Laisné.

ANNEVILLE-EN-SAIRE. Solidarité

Le GPLM remet un chèque au Téléthon

DEPUIS 35 ANS, le Groupement des producteurs de légumes de la Manche (GPLM) fait Le même geste de solidarité : lundi, à 12 heures, Cédric Gallot, son directeur, a ainsi remis un chèque de 1 000 euros à l'association Val de Saire Myopathie. « Nos membres fournissent des caquettes de légumes, en particulier des choux-fleurs, dont la vente est reversée au Téléthon. C'est un don collectif qui est devenu une tradition que nous sommes fiers d'honorer une fois de plus cette année. » Le chèque du GPLM est le dernier collecté par Val de Saire Myopathie pour la 38^e édition du Téléthon. En décembre, on ne peut rater les stands de l'association qui pro-

pose des jacinthes, des calendriers, des madeleines et des huîtres sur les marchés et les halles des grandes surfaces.

Toute l'année, Val de Saire Myopathie propose une trentaine d'animations, dont deux bric-à-brac et un spectacle de danse à Saint-Pierre-Église. Un vrai défi puisque l'association ne compte que six membres : Muriel et Christian Laisné, Christine et Christian Lelièvre, Josiane et Bernard Lair. Trois couples dont l'énergie porte ses fruits : « Grâce au chèque du GPLM, nous devrions atteindre un montant global à reverser à l'AFM Téléthon d'environ 24 000 euros. Merci à tous les producteurs pour leur geste. »



GPLM a remis le chèque à VDS Myopathie devant des caquettes produites par ses membres. Frédéric SENGES

Deux jeunes Saumurois seront au départ du mythique 4L Trophy le 19 février 2025

(publié le 14 février 2025)

Elliott et Pierre, deux amis d'enfance qui partagent une même passion pour l'automobile et la Renault 4 - plus communément surnommée 4L - se lanceront dans l'aventure du 4L Trophy, un raid sportif et humanitaire.



Elliott Breau, maraîcher à Villebernier, et Pierre Gaultier, étudiant à Angers, deux jeunes Saumurois s'apprêtent à participer à la 28e édition du 4L Trophy, qui se déroulera du 19 février au 2 mars 2025. Passionnés depuis toujours par l'automobile, et en particulier par la mythique Renault 4L, les deux amis ont choisi de relever ensemble ce défi à la fois sportif, humain et solidaire.

Le 4L Trophy est un raid automobile emblématique destiné aux jeunes de 18 à 28 ans, réunissant près de 1000 équipages qui parcourront environ 6000 kilomètres depuis Biarritz, à travers l'Espagne et jusqu'au Maroc. Plus qu'une simple course d'orientation, cette aventure met à l'épreuve la mécanique, la navigation et la solidarité des participants, tout en leur permettant d'agir pour une cause humanitaire. En effet, les équipages transportent dans leur 4L des fournitures scolaires, du matériel et des denrées alimentaires qui seront remis à des associations marocaines à Marrakech, soit plus de 80 tonnes de dons au total.

Pour Elliott et Pierre, cette participation est l'aboutissement d'un rêve nourri depuis l'enfance. Ils voient dans cette aventure une manière unique de conjuguer leur passion pour la voiture ancienne avec un engagement solidaire. Très impliqués, ils ont soigneusement préparé leur véhicule et su rassembler des soutiens financiers, matériels et logistiques autour de leur projet. C'est avec enthousiasme et détermination qu'ils représenteront le Saumurois dans cette aventure hors du commun, portés par des valeurs de partage, de dépassement de soi et d'engagement humanitaire.

Ouest France,
13 mai 2025

Légumes : un nouveau président pour le GPLM

À 30 ans, Thomas Onfroy a été élu président du Groupement des producteurs de légumes de la Manche (GPLM). Installé dans le Val-de-Saire, le maraîcher souhaite s'investir dans l'avenir du groupement.

Rencontre

Lundi 14 avril, Thomas Onfroy a été élu président du Groupement de producteurs de légumes de la Manche (GPLM).

À 30 ans, il succède à Philippe Jean, parti en retraite. « J'ai brigué la présidence car je m'intéresse de près à l'avenir du GPLM. Les réglementations évoluent vite, tout comme les attentes des consommateurs », souligne-t-il. Le président estime que l'outil industriel qu'est le GPLM devient de plus en plus performant avec la filiale commerciale des Jardins de Créances. « Cette filiale valorise au mieux nos produits. Elle négocie 35 000 tonnes chaque année ».

Thomas Onfroy déplore une réglementation contraignante. « Les interdictions ou restrictions quant à l'utilisation de produits phytosanitaires provoquent une charge de travail supplémentaire. C'est plus de temps sur les cultures pour surveiller l'arrivée de prédateurs. Ça risque de mettre en péril certaines cultures comme le céleri entre autres. » Le président souligne que les 145 producteurs du GPLM ne sont pas à l'abri de l'arrivée de nouveaux prédateurs avec le changement de

climat.

« Il faudra toujours nourrir les gens »

Thomas Onfroy souhaite maintenir en l'état la superficie des terres cultivées dans la Manche. « On a la chance d'avoir des jeunes qui reprennent des exploitations. » Selon le président, le département est exceptionnel. « Avec trois bassins de production, du Val-de-Saire au Pays de Créances et au Mont-Saint-Michel avec autant de climats et terrains différents. C'est cette force qui nous permet de proposer une diversité de produits tout au long de l'année. »

Thomas Onfroy se veut positif pour l'avenir. « Il y aura un après nous et malin celui qui peut prédire l'avenir. Une certitude, il faudra toujours nourrir les gens. »

Le GPLM constate que la population consomme différemment. « Elle change vite d'avis et ne suit plus les saisons de production. Certains veulent de la tomate l'hiver, déclare le président. Un rayon de soleil en avril ou mai et les grandes surfaces dégagent les légumes des rayons. » Pour ce qui est de la rémunération des producteurs, elle est correcte mais sans un large bénéfice selon le trentenaire. « Nous travaillons des



Président du Groupement des producteurs de légumes de la Manche (GPLM 50), Thomas Onfroy veut maintenir les surfaces cultivées mais également valoriser les produits maraîchers.

PHOTO : OUEST-FRANCE

produits frais mais nous n'avons pas la maîtrise des prix de vente malgré une commission des prix au sein du GPLM qui fait de son mieux. » Avant

de conclure : « On a les capacités et les compétences pour s'adapter aux futures demandes des consommateurs et à l'évolution du marché. »



GPLM NORMANDIE

Chiffres clés 2024



Bassin	Légumes																TOTAL	
	Carotte (tonnes)	Poireau (tonnes)	CF Automne (Nb têtes)	CF Printemps (Nb têtes)	Romanesco (Nb têtes)	Chou Vert (Nb têtes)	Chou Blanc (Nb têtes)	Chou Rouge (Nb têtes)	Brocoli (Nb têtes)	Navet (tonnes)	PDT (tonnes)	Salade (tonnes)	Céleri branche (tonnes)	Céleri rave (tonnes)	Persil (tonnes)	Divers (tonnes)	tonnage	%age
Val de Saire	7 686	6 964	847 310	1 060 800	367 252	2 020 542	1 341 010	526 446	350 000	4 950	2 669	69	567	247	255	400	34 346	57%
Côte Ouest	7 012	4 720	-	-	-	70 080	109 158	10 358	-	1 467	245	-	-	10	16	100	13 845	23%
Mont Saint Michel	6 320	2 749	-	-	-	-	3 120	192	-	1 041	513	1 736	-	218	-	-	12 582	21%
TOTAL	21 018	14 433	847 310	1 060 800	367 252	2 090 622	1 453 288	536 996	350 000	7 458	3 427	1 805	567	475	271	500	60 773	100%

CHIFFRES D'AFFAIRES

Du 1^{er} octobre 2023 au 30 septembre 2024

Activités	Entités	CA 2024	Evolution CA / n-1
Production		46,6 M€	4%
1 ^{ère} gamme		37,7 M€	-13%
4 ^{ème} & 5 ^{ème} gammes		13,4	12%
TOTAL		97,7 M€	

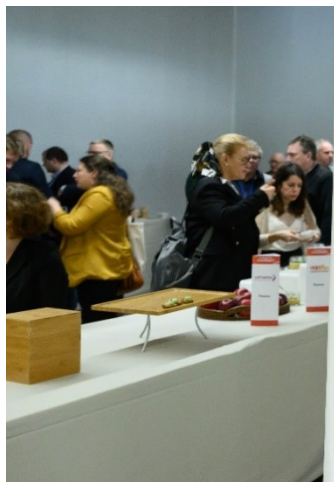
Notre ancrage national



Le GPLM a du



Parce que les poireaux et les carottes du GPLM sont inégalables, La Coopération Agricole nous a accordé sa confiance pour composer les menus lors de son Congrès, qui s'est tenu les 18 et 19 décembre 2024 au Palais des Congrès de la Porte Maillot



SIA le 25 février & Les Cuisines Solidaires le 24 mars 2025



SOLAAL
1917 abonnés
1 h •

[SIA2025]

Les **Banques Alimentaires** cuisinent chaque jour au **Salon International de l'Agriculture** des plats destinés aux **#maraudes**, dont la partie **#fruits** et **#légumes** est approvisionnée grâce à la générosité des **#agriculteurs** du réseau SOLAAL ! 🥕🥦

🤝 Une action partenariale et solidaire mise en oeuvre depuis plusieurs années sur le stand de la **FNSEA** !

Chaque soir, 40 repas sont ainsi remis à l'**Ordre de Malte France**, qui les distribue dans le 15ème arrondissement de Paris auprès des personnes sans-abris.

💚 Merci à nos généreux donateurs : Ferme des mottes (59), **Groupe Solveg (UGPBAN / FRUITS DU MONDE / VAN DAMME / MURISSOL / FRUIDOR / AIDA)**, **GPLM**, comité national pour la promotion de l'**#oeuf**,

MERCI

aux agriculteurs-donateurs pour leur **#DonAgricole** aux Banques Alimentaires !



SOLAAL - facilite le don agricole

1976 abonnés
8 h • Modifié •

[EVENEMENT PARTENAIRE]

Le lancement des Cuisines solidaires - la Relève organisé par **La Tablee des Chefs France** a eu lieu jeudi dernier au **Lycée Hôtelier Guillaume Tirel** !

🎯 L'objectif ? sensibiliser la prochaine génération de chefs à la problématique de la précarité alimentaire, en cuisinant des plats et desserts destinés à des associations d'aide alimentaire.

💛 SOLAAL participe depuis plus de 10 ans aux côtés de **METRO France** et **Demain la Terre** en apportant des produits frais pour les recettes des étudiants.

💚 Cette année, plus de trois tonnes de produits ont été offertes par nos donateurs issus de 7 régions différentes : **Cœur Paysan Colmar (68)**, **EARL DE LA HORGNE (57)**, **EARL DE KERNARHANT (22)**, **SARL DE LA COTE (29)**, (50), **EARL SERRES BIO VAL (45)**, **la ferme des champs moreau (45)**, **la Ferme de Champagne (45)**, **GAEC COCHETEX (59)**, **Les Vergers Tellier (59)**, **La Ferme des Signets (77)**, **SCEA THOMASSIN PUISEUX (95)**, **Rosée des champs (49)**, **Côteaux Nantais (44)**,
🙏 Merci pour votre solidarité 🙏

🌱 Cette action solidaire permet aux lycéens de redistribuer leurs recettes aux associations d'aide alimentaire et ainsi :

- ➡ sensibiliser les jeunes à la lutte contre le **#gaspillagealimentaire** et la **#précarité alimentaire**
- ➡ contribuer à une meilleure connaissance de l'origine des produits cuisinés
- ➡ faire connaître le métier d'agriculteur lors d'interventions au sein d'établissements comme le **Lycée Nature La Roche Sur Yon** via **SOLAAL Pays de la Loire**

Bonne préparation à l'ensemble des brigades ! 🧑🍳👨🍳👩🍳





Leclerc remet le couvert

avec son amour du poireau !

Il roule, il fait rire, et il sent bon le terroir : le poireau Leclerc est de retour sur les routes du Tour de France 2025 ! Fidèle à son humour potager et à ses engagements pour les produits frais, Leclerc ne manque pas une occasion de clamer haut et fort son amour du légume le plus populaire des cuisines françaises. Avec sa voiture emblématique en forme de poireau géant et souriant, l'enseigne va faire une nouvelle fois le bonheur des spectateurs... et rappelle que, sur le Tour comme dans l'assiette, le poireau mérite toujours une place d'honneur.



Carnet de route...



• Nouveaux Adhérents depuis décembre 2024

MSM : L'EARL AUVRAY GUYON devient la **SCEA AUVRAY**.

Val de Saire : EARL RENOUF (Navet) ; Nicolas GUERARD (Navet) ; EARL HERVIEU devient le **GAEC DES GOSSELINS** ; GAEC DE CARTOT devient **SCEA DE CARTOT** ; GAEC DE LA RUE DE PAILLE devient **SCEA DE LA RUE DE PAILLE**.

• Et le gagnant du concours du pull moche de Noël 2024 est...



• Alexandrie décroche un double diplôme

En alternance au GPLM, Alexandrie a brillamment obtenu un double diplôme de Master : le Programme Grande École de l'EM Normandie et le titre de Manager de Direction Opérationnelle QSE du CESI école d'ingénieur. Ce parcours exigeant, mené en parallèle de son expérience terrain, lui a permis de développer des compétences solides en management et QHSE.



Félicitations à Alexandrie, reflet de son engagement et de la dynamique formatrice au GPLM.



- A la débarque d'Anneville en Saire, **Anthony BILLARD** a pris la succession d'Alain BRENTHOMME, désormais heureux retraité.



- **Anneville en Saire :** **Jérôme B**, Responsable Logistique & **Bertrand A**, Préparateur de Commande
- **Créances :** **Dimitri P**, Conducteur de Machine & **Etienne H**, Conducteur de Machine.

• NAISSANCES



Le 30 mars, Anaïs a donné la vie à une petite **Agathe**. Félicitations !

Le 31 mars, c'est **Martin** qui est venu au monde. Félicitations à Morgane !



Nouveaux CDI

- **BELIN Magali :** Responsable QSE 05/12/2024
- **ALLIOD Jérôme :** chef d'équipe 05/05/2025
- **BOURSIER Mickael :** adjoint au responsable maintenance 02/06/2025
- **BOUTEAU Laura :** assistante administrative et commerciale 02/12/2024
- **COM NOUGUE Bertrand :** technicien de maintenance 03/03/2025
- **DUFOUR Yannick :** agent de nettoyage 17/03/2025
- **RABALLAND Maël :** légumier 03/03/2025

- **AGO GPLM,
Anneville en
Saire, jeudi 27
mars 2025**



- **AG Carottes de
France à
Chinon, lundi 7
et mardi 8 avril,**



marquée par la découverte
des installations du Jardin de
Rabelais, un véritable maître
dans l'art de cultiver l'une
des meilleures tomates
cerises françaises.



Tomates du Val de Loire



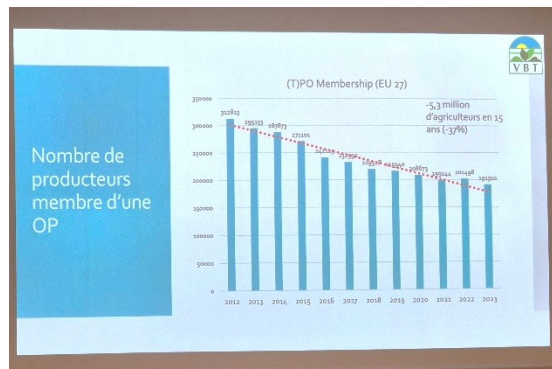
- **AG Felcoop à Paris, mercredi 9 avril**



Ce fut l'occasion d'échanges nourris autour des témoignages de nos homologues espagnols, belges et italiens, ainsi que notre administration française. Ils ont partagé leur lecture de l'évolution de l'OMC, la situation actuelle des coopératives agricoles en Europe et les premières orientations du nouveau commissaire européen, qui semble vouloir replacer l'écoute des agriculteurs au cœur des priorités... rappelant que "sans solution, pas d'interdiction" !

Cette AG fut aussi un moment de convivialité pour saluer **Jean-Luc VANDEMOORTELE**, qui a refermé un beau chapitre en partant à la retraite. Bonne route à lui pour cette nouvelle tranche de vie !

Enfin, un grand merci et toutes nos félicitations à notre Président **Christophe ROUSSE**, qui, avec calme mais détermination, a su faire entendre notre voix auprès de Madame la Ministre de l'Agriculture **Annie GENEVAR**. Il a exprimé, sans faux-semblant, nos attentes, nos préoccupations et nos inquiétudes face à un ministère de l'Écologie qui semble parfois plus enclin à poser des obstacles qu'à construire des solutions avec les professionnels de terrain.



• API d'OR, jeudi 15 mai

7ième édition des Api d'Or, une soirée sur la Grande Scène de la Seine Musicale aussi conviviale qu'inspirante organisée par Api Restauration.

Au-delà du professionnalisme et de la chaleur d'une belle entreprise familiale de plus de 10 000 collaborateurs, il a été témoigné de la volonté de contribuer à un monde plus vert, plus respectueux de l'humain et de l'environnement, pour une alimentation souveraine, responsable, et durable

Une dynamique RSE ambitieuse, sincère et alignée avec les valeurs que nous portons au sein du GPLM, des JARDINS DE CREANCES et de SERVILEGUME INDUSTRIE.



• BBQ Collaborateurs, Jeudi 12 juin

Entre deux saisons, alors que les cultures de printemps prennent doucement le relais, nous avons choisi de marquer une pause... en soirée, autour d'un BBQ convivial pour les équipes GPLM et JARDINS DE CREANCES d'Anneville en Saire.

L'occasion de partager un bon repas, de prendre le temps d'échanger autrement, et de renforcer les liens qui nous unissent au quotidien.



Notre nouveau Conseil d'Administration suite aux assemblées de février et mars 2025

Administrateurs désignés et Membres du bureau élus lors du Conseil d'Administration du lundi 14 avril 2025 qui a suivi l'Assemblée Générale du jeudi 27 mars 2025



Philippe LECLERC
Val de Saire
Vice Président
Président ADPn Poireau de France



Thomas ONFROY
Val de Saire
Président
Réfèrent bassin VDS
CODIR JDC & SERVILEGUME



Loïc HEROUT
Côte Ouest
Vice Président
CODIR JDC & SERVILEGUME



Richard ROSE
Val de Saire
Secrétaire
CODIR JDC



Nicolas CHAUVOIS
Mont Saint Michel
Trésorier
CODIR SERVILEGUME



Michel VAEVIEN
Mont Saint Michel
Membre du Bureau
Réfèrent bassin MSM
CODIR SERVILEGUME



Eric DUFOUR
Val de Saire
Membre du Bureau



Eric AUVRAY
Mont Saint Michel
CODIR JDC



Olivier FRAIN
Mont Saint Michel
CODIR JDC



Rodolphe GIBON
Val de Saire



Romain CORRUBLE
Côte Ouest
Réfèrent bassin CO



Sylvain LEGRAND
Val de Saire

Nous sommes désormais 2 500 abonnés à suivre les actualités du GPLM sur le réseau



Ce cap symbolique montre l'intérêt croissant pour nos filières, nos engagements collectifs, et l'énergie que nous mettons chaque jour pour valoriser la production légumière.

👉 Continuez à nous suivre pour découvrir les coulisses du terrain, les visages des producteurs, les innovations en marche et les projets qui dessinent l'avenir du légume « made in Manche » 🥕🌿

